

ÉLABORATION DE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE D'UNE VILLE DANS UNE DÉMARCHE DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : LE CAS DE LA VILLE DE DRUMMONDVILLE

SOMMAIRE DE L'ESSAI DE MME ANNICK POIRIER

Dans les régions industrialisées, il est de plus en plus question de surconsommation et des conséquences que cela implique sur l'environnement. Cette prise de conscience des problématiques environnementales a amené le développement de nombreux outils de caractérisation et de calcul des impacts. L'empreinte écologique est un de ces instruments.

En effet, l'empreinte écologique est un outil comptable qui permet d'évaluer l'impact de la consommation d'une population donnée sur l'environnement. La démarche est souvent associée au concept de développement durable puisqu'elle permet de témoigner de la durabilité d'un mode de consommation. Puisque les villes sont des acteurs importants du développement durable et qu'elles sont souvent le centre d'activités économiques ayant des impacts significatifs sur l'environnement, il est intéressant de déterminer l'empreinte écologique de leur population.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le sujet de cet essai. En effet, l'objectif principal de ce document est de déterminer l'empreinte écologique de la Ville de Drummondville et de l'inclure dans la démarche d'élaboration de sa politique de développement durable. L'empreinte sur le sol énergétique, les terres arables, les pâturages, la forêt, l'espace marin et l'environnement construit des Drummondvillois est donc calculée, puis comparée à celle des autres villes canadiennes. Il est donc possible de situer le mode de consommation de la population drummondvilloise par rapport aux modèles du pays.

L'analyse de l'empreinte écologique de la Ville de Drummondville a permis de constater que la consommation de sa population se situe généralement en dessous de la moyenne canadienne. Toutefois, à l'image de l'ensemble des villes industrialisées, la consommation des Drummondvillois est de loin supérieure à la biocapacité disponible sur son territoire. Le traitement des résultats a également permis d'identifier les secteurs d'intervention prioritaires. Ces secteurs sont l'alimentation, le transport et la consommation de biens et services.

À partir de ces observations, un plan d'action est proposé pour favoriser la réduction de l'empreinte écologique de la Ville de Drummondville. Parmi les recommandations, des campagnes de sensibilisation à l'intention des citoyens et des industriels, ainsi que l'amélioration des services de gestion des matières résiduelles et du transport en commun sont susceptibles de diminuer progressivement l'empreinte écologique des Drummondvillois. C'est donc par la mise à jour du calcul que sera évaluée la *Politique de développement durable* de la Ville de Drummondville et l'efficacité de ses plans d'action.